

---

## **4** *Augustin aujourd’hui*

---

### *Comment exerce-t-on le pouvoir dans l’Église ?*

Trente ans d’épiscopat... qui ont succédé à 12 ans de responsabilité réelle (un service de la conférence épiscopale, une paroisse, les aumôneries de l’enseignement public de Paris, une communauté servant de séminaire) devraient me permettre de répondre facilement à la question.

Et pourtant j’hésite... et pourtant je ne sais pas.

Bien entendu, je serais capable de dire que l’autorité dans l’Église est un service. Et que pour l’exercer il convient de contempler le Christ serviteur, celui qui porte les péchés du monde... mais qui est le Verbe, la lumière créatrice de la liberté des personnes.

Je ne sais pas si je l’ai toujours pensé... mais aujourd’hui je demande, devant chaque personne baptisée, d’être capable de voir en elle un membre du Christ Roi, une conscience autonome, un responsable dans l’Église, un frère, une sœur.

Si la constitution *Lumen gentium* rappelle que tous les baptisés ont une dignité égale et, de par leur baptême, un lieu fondateur avec le Christ prêtre, prophète et roi, cette même constitution reprend une donnée fondamentale de la Révélation et de l’histoire de l’Église : le Christ a instauré un groupe limité d’hommes à qui il a donné une autorité spécifique. La Tradition voit dans cette autorité un don de Dieu accueilli dans un sacrement.

Et je fais partie de ce groupe d’hommes.

Lors de mon ordination, recouvert de l’Évangéliaire, j’ai entendu dire par Mgr Fihey, l’évêque qui officiait :

« *Et maintenant, Seigneur,  
Répands sur celui que tu as choisi  
La force qui vient de toi :*

*L'Esprit qui fait les chefs,  
L'Esprit que tu as donné  
À ton Fils bien aimé Jésus Christ,  
Celui qu'il a donné lui-même aux saints Apôtres  
qui établissent en chaque lieu connu  
ton sanctuaire,  
à la louange incessante et à la gloire de ton Nom »*

L'Esprit qui fait les chefs ! Croire que c'est l'Esprit qui fait les chefs. Qui me fait chef. Disons responsable. Je ne suis pas à mon compte ! Prier sans cesse l'Esprit pour qu'il me rende responsable devant lui !

Dès la première semaine de mon épiscopat, des décisions sont à prendre. Elles ont été préparées par des personnes compétentes... mais pas forcément d'accord entre elles. Une des décisions me semble aberrante. Elle est soutenue par tous. Je sais que les premiers moments sont décisifs... les tentations sont là : celle de se raidir. Je suis le chef et vous allez voir ce que vous allez voir ; celle de se dire que « cela n'a pas d'importance » ; celle de faire plaisir pour être bien vu... Celle d'oublier de prier pour ceux dont on a la responsabilité : c'est le Christ qui est le vrai Pasteur !

Et se rendre compte, petit à petit, qu'un évêque n'a pas de pouvoir ! La liturgie m'affirme que j'ai pouvoir sur les esprits mauvais, elle souligne que j'ai un « pouvoir sacramental »... mais dans l'Église n'existe pas la carotte de l'augmentation de salaire, de la progression hiérarchique, de la menace de la mise à la porte. Il n'y a pas d'épée ni de prison.

Il n'y a pas de pouvoir, mais il y a autorité.

Incontestablement, le Christ a donné autorité aux apôtres (et à leurs successeurs). Certes, en épluchant le droit canon, on doit bien trouver quelques peines et quelques excommunications... mais ne s'y soumettent que ceux qui veulent bien s'y soumettre... Et généralement, ceux qui ne veulent pas bénéficier de la possibilité d'en appeler à Rome. C'est bien ainsi. Mais cela souligne le peu de pouvoir de l'évêque.

En revanche, il a une véritable autorité.

L'autorité se fait respecter parce que ceux sur qui elle s'exerce acceptent de la suivre. Librement.

Dans l'Église, ils l'acceptent parce qu'elle est sacramentellement liée à l'origine de toute autorité. Dans la loi, grâce à l'Esprit, ils sentent que ce que l'autorité exprime est fidèle à ce que Dieu leur demande. Cette

autorité est aussi attribuée spontanément par le peuple chrétien à ceux qui charismatiquement la mettent en lien avec le Seigneur.

Pour dire les choses autrement : le fondement de l'autorité est la relation... relation dont le sens ultime est trinitaire, c'est-à-dire qu'elle est accueil et don du service d'une mission.

Pour dire les choses encore autrement : l'Église n'a que faire de la gouvernance ou du management au sens donné actuellement à ces mots. Elle se méfie du pouvoir qui conduit à des raidissements hostiles, à des angélismes destructeurs, à la négligence de la Parole de Dieu ou du réel, au mépris des personnes par indifférence à ce qu'elles pensent, à l'exigence disproportionnée, à la recherche d'approbation. Le Christ respecte la loi. Il passe son temps à en donner le sens à ceux qui ont du mal à la respecter. Il le fait toujours, non en imposant son avis au nom de la loi, mais en faisant appel au meilleur de chacun. En revanche, il condamne fermement ceux qui se servent de la loi pour exercer un pouvoir sur les autres, voire pour les mépriser.

Cela dit nous vivons sur terre. Dans cette société. Dans cette culture. Nous avons besoin de projets, de plans, de structures... nous avons besoin de lois. L'évêque doit souvent en être à la fois le promoteur, la garantie, et, en même temps celui qui permet de dépasser la loi quand l'Esprit le demande.

La procession d'entrée dans une église devrait être une image de la manière dont doit s'exercer son autorité. Le ton général d'une cérémonie dépend sans doute de l'évêque, mais de loin : généralement tout a été préparé, et bien préparé, sans lui. Et pourtant il garde « deux pouvoirs » : celui de modifier quelque chose au nom de l'unité de la communauté ou de l'Église, et celui de donner le sens de ce rassemblement au cœur de la cité.

Reste que l'évêque a aussi une responsabilité universelle au sein du collège des évêques. C'est important et difficile à exercer. J'ai souvent apprécié le travail effectué au sein des conseils et commissions de la conférence épiscopale... Périodiquement, certains leur trouvent des défauts. Je leur trouve beaucoup de qualités : ils font un travail utile, spécialement en faveur des diocèses qui n'ont pas la taille d'être complètement équipés pour répondre à tous les devoirs.

En revanche, il m'a été très difficile d'exercer une véritable responsabilité dans le concert général des évêques : l'unité doit être au cœur de nos préoccupations. Mais j'avoue avoir eu du mal avec une réflexion souvent centrée sur la nature, sur la loi naturelle, comme si la Bible ne nous

parlait pas d'hommes et de femmes dont la « nature » est d'être des sujets responsables dans une histoire évolutive.

Comment exerce-t-on le pouvoir dans l'Église ? Cela dépend certainement des périodes : il suffit de constater les différences entre les descriptions de la responsabilité des abbés bénédictins, des généraux jésuites ou des supérieurs assomptionnistes pour s'en convaincre. Il y a probablement aussi des différences dans la manière d'exercer l'autorité suivant les âges que l'on traverse : on ne gouverne pas de la même manière quand on est le plus jeune ou quand on est le plus vieux.

Notre époque de sécularisation, qui désacralise facilement l'autorité, notre époque où le niveau culturel est élevé appelle sans aucun doute à inventer des formes plus synodales d'autorité. Il faut sans cesse évoluer pour être fidèle.

N'ayons pas peur : le Christ seul est le chemin. Seul il est le Seigneur de tous.

Mgr Michel DUBOST  
Évêque émérite d'Évry-Corbeil-Essonnes  
Administrateur apostolique de Cayenne